

Mémoire

*dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action gouvernemental
Vieillir et vivre ensemble 2024-2029*

Ce mémoire a été co-rédigé par la **Fondation Berthiaume-Du Tremblay**, la **Résidence Berthiaume-Du Tremblay**, le **Quartier des générations** et **Présâges**.



The logo for Résidence Berthiaume-Du Tremblay features a stylized graphic on the right composed of two overlapping parallelograms, one blue and one green. To the left of this graphic, the text "Résidence" is written in a smaller font above "BERTHIAUME-DU TREMBLAY" in a larger, bold, sans-serif font.



The logo for Présâges features a stylized graphic on the left composed of two overlapping parallelograms, one blue and one green. To the right of this graphic, the text "PRÉSÂGES" is written in a large, bold, sans-serif font.

Avril 2023

Présentation de nos organisations

La Fondation Berthiaume-Du Tremblay

Depuis le début de ses activités en 1967, la Fondation Berthiaume-Du Tremblay a pour mission de contribuer au bien vieillir au Québec. Aujourd'hui, notre mission est d'autant plus essentielle dans le contexte de vieillissement accéléré de la population québécoise jumelé aux effets de la pandémie qui a été un révélateur et un accélérateur des grands enjeux liés au vieillissement au cours des dernières années.

La Fondation a une approche entrepreneuriale qui a mené au développement de plusieurs initiatives et organismes avec des missions complémentaires et tournées vers le bien vieillir au Québec. À travers ces initiatives et organismes, nos projets s'inscrivent à toutes les étapes du parcours des aîné·e·s. Ils sont aussi présents dans une diversité de domaines qui touchent au vieillissement, aussi bien dans la réflexion que dans l'action, et cela en lien avec de nombreux partenaires : l'hébergement et les soins, le soutien à domicile, la proche aidance, l'habitation communautaire, le milieu communautaire, le bénévolat et plus largement la participation sociale. La Fondation et ses principales initiatives ont participé à la rédaction de ce mémoire.

La Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Située à Montréal et propriété de la Fondation, la Résidence est un CHSLD privé conventionné qui accueille 198 résidents en hébergement permanent et qui opère un Centre de jour qui accueille plus de 200 aîné·e·s par semaine.

Les Résidences Le 1615 et Le 1625

Situées à Montréal, ces résidences certifiées pour personnes âgées (RPA) sont composées de 65 logements et s'adressent à des aîné·e·s autonomes. Ces résidences appartiennent aussi à la Fondation.

Le Quartier des générations

Le Quartier des générations est un organisme qui comporte 40 logements abordables pour personnes âgées autonomes dans le cadre du programme AccèsLogis auxquels s'ajoutent des espaces collectifs prévus pour encourager l'ouverture à la communauté et une approche intergénérationnelle sur l'ensemble du site. L'organisme a été créé en 2013 par la Fondation, qui le soutient financièrement et dans le développement de son volet collectif.

Présâges

Présâges est un organisme dédié à favoriser l'émergence de solutions innovantes aux enjeux reliés au vieillissement. Leur équipe dialogue constamment avec les milieux communautaire, de l'économie sociale et de l'innovation sur les enjeux de la participation

sociale des personnes âgées, d'inégalités sociales, de milieux de vie, de décolonisation, etc. Elle travaille depuis plusieurs années à amplifier la diversité des points de vue et la profondeur des questions avec lesquelles elle réfléchit à la transition démographique. Via ses quatre programmes phares que sont Le Collaboratif, Les Rendez-vous annuels, Mûr.e pour entreprendre et Le Laboratoire, Présâges met en place les conditions favorisant l'émergence d'innovation, expérimente sur le terrain des pratiques innovantes et partage ses apprentissages pour le bénéfice du plus grand nombre.

Synthèse de nos propositions et recommandations

La Fondation Berthiaume-Du Tremblay, la Résidence Berthiaume-Du Tremblay, Présâges et le Quartier des générations se sont réunis et ont réfléchi ensemble sur cet appel de mémoires afin de présenter des points de vue, recommandations et suggestions de manière collective, tout en apportant chacun leur expertise.

Si la diversité des parcours et des besoins des aîné-e-s est reconnue, il est maintenant nécessaire qu'elle se traduise dans une diversité de solutions et que ce soit plus intégré dans les programmes et projets à destination des aîné-e-s.

En résumé des points-clés de ce mémoire, nous notons les suivants :

EMPLOI ET REVENUS DISPONIBLES

- **Encourager la responsabilité sociale des organisations dans la mise en place et le maintien de conditions favorables aux travailleurs.es expérimenté.es ainsi que dans la transition vers la retraite (la planification fiscale n'est pas suffisante, il faut préparer un nouveau projet de vie)**

VIE SOCIALE ET ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

- **Améliorer les conditions dans lesquelles les bénévoles exercent leur action, promouvoir le bénévolat en tant qu'engagement social mais aussi proposer des alternatives au bénévolat (entrepreneuriat/intrapreneuriat social, entraide de proximité, échange de services, etc.)**
- **Soutenir les programmes qui accompagnent les personnes retraitées désirant porter et développer un projet pour le bien-être de leur communauté**
- **Mieux financer les innovations sociales mises de l'avant par les organismes du milieu communautaire aîné**
- **Soutenir la mise en place de projets intergénérationnels en créant des incitatifs et en facilitant et encourageant leur mise en œuvre. Les promouvoir et insister sur la complémentarité et le bénéfice qu'offre la diversité des profils et des âges**
- **Soutenir financièrement les milieux pour aîné-e-s pour encourager les liens et leur ouverture à la communauté**

PROMOTION DU VIEILLISSEMENT ET MODE DE VIE SAIN

- **Sensibiliser l'ensemble de la population sur les impacts de l'âgisme et mettre en avant des parcours de vie inspirants incluant des modèles d'aîné-e-s engagé-e-s qui changent la vie de leur communauté, toutes générations confondues, et donner ainsi une image plus positive du vieillissement**

SERVICE DE SOUTIEN POUR DEMEURER À DOMICILE

- Réduire les barrières administratives dans les mécanismes d'accès à l'hébergement, au Centre de jour, aux RPA et aux services qui limitent les possibilités pour les aîné·e·s, dont les besoins évoluent, de rester dans leur communauté (ex : afin de favoriser la fluidité d'accès d'un milieu de vie à un autre dans une même organisation qui offre un continuum de services et de soins)
- Valoriser et soutenir le milieu communautaire et le milieu de l'économie sociale pour qu'ils contribuent pleinement au bien vieillir comme partenaire du réseau de la santé

HABITATION ADAPTABLE ET ABORDABLE

- Favoriser les organisations à but non lucratif qui sont seules garantes d'une abordabilité pérenne des logements
- Assurer un financement adéquat et récurrent des programmes de financement du logement social et abordable pour aîné·e·s et, à ce titre, rétablir le programme AccèsLogis Québec ou mettre en place un programme équivalent mais adapté aux réalités actuelles
- Envisager d'expérimenter une mixité générationnelle dans les programmes d'aide financière à la construction de logements sociaux et abordables. Actuellement les projets se font dans des volets séparés : aîné·e·s, handicapé·e·s, familles. Pourquoi ne pas permettre des projets regroupant des personnes d'âges variés et des familles avec des enfants en prévoyant des aménagements permettant une cohabitation harmonieuse?
- Intégrer l'intervention de soutien communautaire dans les OSBL d'habitation pour faciliter le maintien à domicile d'aîné·e·s qui ont des problèmes de santé mentale ou un début de déficit cognitif et les accompagner quand l'autonomie décline

COMMUNICATION ET ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION

- Accompagner les aîné·e·s dans l'accès aux services en ligne à travers du matériel explicatif et pédagogique ainsi qu'un accompagnement humain pour faciliter leur utilisation. Ces apprentissages et le maintien des connaissances numériques seront aussi en soutien d'une meilleure participation sociale des aîné·e·s

Nous sommes ouverts et intéressés à contribuer aux groupes de travail et comités qui pourraient être mis en place par le gouvernement dans l'atteinte de ces objectifs.

Thème 1 : Emploi et revenus disponibles

Quels moyens pourraient être mis en place pour davantage sensibiliser les entreprises, les organismes et les institutions publiques à l'embauche de travailleurs expérimentés?

Miser sur l'embauche de travailleurs.ses expérimenté.es serait une façon de répondre au besoin criant de main-d'œuvre non seulement qualifiée mais aussi apte à transmettre son savoir-faire.

Il serait également pertinent de sensibiliser les organisations aux impacts de l'âgisme qui est un enjeu encore trop peu pris au sérieux. En effet, les travailleurs.ses plus âgé.es ne sont pas toujours perçus comme privilégié.es lorsqu'ils occupent un poste depuis de nombreuses années, et il arrive parfois qu'on les pousse vers le chemin de la retraite alors qu'ils.elles éprouvent l'envie de continuer à travailler.

Par ailleurs, ceux.celles qui souhaitent entamer un retour au travail en tant que retraité.es, peuvent également faire face à des stéréotypes négatifs liés à l'âgisme ne leur permettant pas de trouver et/ou maintenir un emploi à la hauteur de leurs qualifications, voire de trouver un emploi tout court.

Enfin, lorsqu'une organisation se décide à embaucher une personne retraitée, et qu'il s'agit donc d'un retour à l'emploi, elle devrait prendre en compte les paramètres de rythme de vie de cette personne et son possible rôle en tant que proche aidant.e. Des conditions adaptées aux réalités des travailleurs.ses expérimenté.es sont nécessaires pour un retour favorable.

Quelles autres actions pourraient être réalisées pour soutenir le prolongement de la vie professionnelle souhaité par un nombre croissant de travailleurs expérimentés et pouvant être bénéfique au marché du travail? Quels partenaires devraient y être associés?

Parmi les actions à mettre en place en faveur du prolongement de la vie professionnelle des travailleurs.ses expérimenté.es, nous notons les suivantes :

- La formation continue est un moyen de faire perdurer la stimulation intellectuelle ainsi que l'apprentissage de compétences, et ce serait une bonne démonstration de l'intérêt qu'une organisation porte à ses employé.es peu importe l'âge et l'expérience. En effet, une étude canadienne (Fang, Gunderson et Lee, 2021) basée sur les données de Statistique Canada a démontré qu'une.e salarié.e de 50 ans et plus a 5,2% moins de chances de bénéficier d'une formation en entreprise comparé à un.e salarié.e âgé.e entre 25 et 49 ans, du fait notamment, que cela serait perçu comme désavantageux pour une organisation, d'investir dans la formation de travailleurs.ses proches de la retraite.
- Le mentorat est une façon d'apprendre, développer et transférer des compétences basée sur une relation interpersonnelle et souvent intergénérationnelle. Il favorise

une bonne intégration du.de la nouvel.le employé.e, assure une bonne transmission de savoirs qui est profitable à l'organisation, et insuffle un sentiment de satisfaction du fait de léguer des compétences-clés, qui est bénéfique au.à la travailleur.se expérimenté.e.

- Un accompagnement à la prochaine étape de la vie des travailleurs.ses expérimenté.es est également une action primordiale à réaliser car il faut prendre conscience qu'il s'agit de leurs dernières années de travail. Ainsi, en mettant en place un programme d'accompagnement et de préparation à la retraite, l'organisation permet à ses futur.es retraité.es de transiter en douceur vers cette nouvelle étape de leur vie. Nous partageons l'avis que l'État québécois ne peut relever seul tous les défis associés aux changements démographiques et croyons qu'il en va de la responsabilité sociale des entreprises de préparer ses employé.es pour une transition harmonieuse vers la retraite.

Afin de poser ces actions de la meilleure façon possible, il est important d'être à l'écoute des besoins et des idées des travailleurs.ses expérimenté.es ainsi que de collaborer avec des acteurs du milieu aîné, qui ont l'expérience nécessaire et qui sauront outiller tant les organisations que les travailleurs.ses.

Thème 2 : Vie sociale et engagement dans la communauté

Quels obstacles limitent la participation sociale et l'engagement des personnes aînées dans leur communauté? Comment pourraient-ils être résolus et par quelles instances? Comment les personnes aînées peuvent-elles être impliquées dans la recherche de solutions?

Il y a cette idée qu'une fois arrivées à la retraite, les personnes aînées n'ont plus à faire valoir leurs opinions et revendications sous prétexte qu'elles ne seraient pas concernées par les enjeux de société, ou pire, qu'elles ont contribué à la dégradation du système dans lequel nous vivons (par exemple, la génération des « boomers » que l'on pointe du doigt pour la crise économique et climatique, entre autres). Il y a aussi cette image non représentative, stéréotype contribuant à l'âgisme, des retraité.es qui passent une bonne partie de leur temps dans le sud, ceux.celles que l'on qualifie de « snowbirds ». De par cette idée que l'on se fait de la retraite, peu de choses sont mises en place pour interpeller et inciter les personnes aînées à s'impliquer pour le bien de leur communauté. Or, ce sont des citoyen.ne.s comme tous les autres, qui méritent d'être entendu.es et dont les expériences et savoirs seraient bénéfiques pour trouver et développer des solutions améliorant le bien-être de leurs communautés.

On associe trop souvent la retraite au temps que nous avons à occuper plutôt qu'au temps que nous avons à utiliser, à offrir, à mettre à profit pour le mieux être de nos collectivités. Nous mettons en valeur les bénéfices de l'engagement pour la personne âgée elle-même: son bénévolat la sort de son isolement, son rôle de proche aidant est gratifiant pour elle, le temps qu'elle consacre à ses petits enfants lui procure tellement de bonheur, l'aide au devoir qu'elle propose à la petite voisine occupe son temps... Ces gestes sont également profitables à la communauté, mais ça, on oublie de le souligner!

Il manque cruellement de programmes incitant les personnes âgées à s'impliquer dans un projet à impact social. Chez Présâges, nous avons lancé le programme « Mûr.e pour entreprendre » dans l'idée d'accompagner des retraité.es dans la réflexion, la validation et le développement d'un projet à caractère social. Après près de 4 ans, nous avons réalisé que ce besoin est réel car, non seulement ce type de programme maintient une stimulation intellectuelle chez nos participant.es, mais leur permet aussi de faire partie d'un réseau de porteurs.ses de projets, de s'engager au sein de leur communauté et de le faire à leur façon.

Aussi, il serait intéressant d'insister sur l'aspect intergénérationnel des projets de participation sociale et citoyenne. En effet, en ces temps d'accentuation sur l'équité, la diversité et l'inclusion, il faut rappeler que ces dernières ne s'appliquent pas qu'en matière de diversité de genre ou de culture, mais qu'elles concernent également la diversité en termes d'âge. Cet aspect est souvent omis, ce qui exclut les personnes âgées de projets qui parfois les concernent directement.

Comment adapter le bénévolat pour qu'il rejoigne à nouveau les personnes âgées et corresponde à leurs envies et à leurs intérêts, tout en répondant aux besoins des organisations? Quels partenaires doivent être impliqués dans la recherche de solutions sur ce plan?

De grands défis pour l'action bénévole

La pénurie de main-d'œuvre n'a pas épargné le milieu communautaire et la situation se complique avec la pénurie de bénévoles. Ce qui est actuellement constaté, c'est qu'une grande partie des bénévoles œuvrant avant la pandémie, ont dû délaissé leur mission de volontariat durant la pandémie pour diverses raisons (rôle de proche aidant.e, retour au travail, etc.), mais ne sont pas revenu.es par la suite. Il a également été rapporté que certain.es bénévoles ont subi un épuisement professionnel, du fait du manque de personnel et de bénévoles, entre autres, qui a considérablement augmenté la pression mise sur leurs épaules.

Certes, il faut continuer d'adapter le bénévolat aux nouvelles réalités mais aussi développer des alternatives : entrepreneuriat, intrapreneuriat, entraide de proximité, échange de services, etc.

Présâges travaille en ce sens. La Relance des Rendez-vous annuels permet aux milieux de se questionner sur le sens de l'engagement et les conditions permettant un nouvel essor de l'engagement bénévole. Parallèlement nous proposons l'entrepreneuriat social afin de s'engager autrement pour le mieux être de nos collectivités.

La participation sociale peut prendre une grande diversité de formes selon les parcours, les attentes et les capacités de chacun. Il est important de considérer la participation sociale dans une approche large et inclusive.

Avec notre expérience au Quartier des générations qui vise notamment à encourager la participation sociale des âgé.e.s en lien avec les autres générations, nous avons

récemment mis en place un comité dédié au volet collectif pour l'ouverture à la communauté et l'approche intergénérationnelle, en complément du volet habitation.

Nous constatons que cette initiative qui regroupe sur un même comité des personnes qui résident sur le site, des personnes qui y travaillent ainsi que des acteurs communautaires du quartier, à une fréquence mensuelle, permet de tisser un lien entre le site et des organismes du quartier et de faciliter les échanges, les communications et les synergies dans une même communauté. Cela offre de belles occasions de partage avec la communauté et d'implication bénévole. Par exemple, des aîné·e·s sur le site se mobilisent pour des projets pour la communauté : collecte de vêtements pour les nouveaux arrivants, implication sur le Trotibus pour accompagner les enfants sur le chemin de l'école, et inversement des événements ou activités de la communauté viennent enrichir la vie sur le site (conférence autour de la santé, jumelage jeunes-aîné·e·s sur le numérique, etc.).

Notons aussi qu'il existe des appels à projets qui encouragent et soutiennent les initiatives dans le volet jeunesse qui pourraient se décliner pour les aîné·e·s. Notons deux exemples récents en 2022, à une échelle municipale, mais qui pourraient déployer à plus large échelle dans une perspective provinciale:

- Le 2ème budget participatif de la Ville de Montréal dont la thématique jeunesse est l'une des trois priorités aux côtés de la sécurité et de l'équité. Le volet jeunesse prend une part importante de ce budget participatif avec une somme de 7M\$ dédiée au financement de projets visant les jeunes.
- Le programme « Par et Pour les jeunes » de la Ville de Montréal octroie également 2M\$ afin de soutenir des projets proposés par les jeunes, en collaboration avec des organismes communautaires, tels que des campagnes de sensibilisation, des événements, de l'achat de matériel ou des activités sociales, sportives et culturelles.

Des initiatives comme celles-ci peuvent permettre d'impliquer directement les aîné·e·s dans des enjeux et solutions qui les concernent.

Soulignons aussi l'action de l'organisme Un et un font Mille, l'un des partenaires de la Fondation qui œuvre dans ce sens à travers le Mouvement Habitat. Il s'agit d'un mouvement citoyen, initié par l'organisme, qui suscite la mobilisation, la responsabilisation et l'action face aux enjeux et réalités du vieillissement. À travers ses activités, il ouvre un espace de dialogue et incite les personnes de tous horizons et de toutes générations à se responsabiliser et à agir concrètement dans le but de faire valoir les solutions existantes et, ensemble, d'en créer de nouvelles.

La participation sociale doit être envisagée à toutes les étapes de la vie et concerne aussi les personnes résidant en CHSLD. De plus en plus, l'ouverture à la communauté de ces milieux est encouragée notamment dans la politique d'hébergement et de soins et services de longue durée « Des milieux de vie qui nous ressemblent » (orientations 10 et 11). Des initiatives et mesures doivent être mises en place par le gouvernement pour soutenir les établissements dans ces démarches.

Voici une initiative inspirante qui pourrait se réaliser au Québec et dont nous pourrions être des partenaires, un programme du gouvernement français visant à soutenir le développement de tiers-lieux dans les CHSLD :

[Des tiers-lieux dans les EHPAD | Pour les personnes âgées](https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/des-tiers-lieux-dans-les-ehpad)

(<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/des-tiers-lieux-dans-les-ehpad>)

L'appel à projets « Un tiers-lieu dans mon EHPAD » souhaite encourager des initiatives visant à ouvrir les EHPAD (équivalent des CHSLD) sur leur quartier, au travers de lieux co-construits avec les habitants, les voisins, et les acteurs de la vie sociale locale.

Cet appel à projets s'inscrit dans un objectif global de transformation de l'offre d'EHPAD permettant de concilier tout à la fois soin, sécurité et pleine citoyenneté des plus âgés.

Quelles mesures de soutien pourraient être mises en place pour permettre à des organismes communautaires d'adapter leurs services et activités pour mieux répondre au vieillissement de la population?

Nous avons constaté à maintes reprises que les subventions gouvernementales excluent le financement des expérimentations relevant de l'innovation sociale dans le milieu communautaire aîné ou, lorsque c'est le cas, elles ne prennent pas en considération que leur implantation peut prendre du temps. Les organismes communautaires œuvrant dans l'innovation sociale doivent recevoir du financement leur permettant de mener leurs expérimentations et d'en mesurer les impacts sur du long terme.

Thème 3 : Promotion du vieillissement et mode de vie sain

Quelles actions pourraient être mises en œuvre pour que vieillir soit perçu positivement par les personnes aînées et par l'ensemble de la population?

Nous sommes d'avis que nourrir l'imaginaire collectif d'exemples positifs de vieillissement qui ne soient pas des super-héros mais des personnes engagées et pas seulement via le bénévolat, permettrait de donner une image plus positive et inspirante du vieillissement.

Renouveler les traditionnels « Hommages aux bénévoles » pour plutôt faire place à la promotion de projets portés par des aîné.e.s doté.e.s d'un parcours inspirant serait également une manière de montrer que vieillir n'empêche pas de demeurer actif.ve, créatif.ve et engagé.e.

Enfin, nous insistons sur les projets intergénérationnels quel qu'en soit le type (habitation, éducation, engagement social, etc.) qui favorisent les échanges entre les différentes générations ainsi qu'une complémentarité en termes d'expériences, de compétences et de savoirs.

Thème 4 : Services et soutien pour demeurer à domicile

Tout d'abord, nous sommes tout à fait d'accord avec ce qui est mentionné dans le document de consultation sur l'idée de « vieillir à domicile » qui ne se limite pas à la question de l'habitation mais à tout l'environnement dans lequel les aîné·e·s évoluent. Demeurer dans un environnement familial est essentiel.

C'est dans cette perspective qu'a été développé le site du Quartier des générations qui regroupe au même endroit un CHSLD avec la Résidence Berthiaume-Du Tremblay et un Centre de jour, une RPA avec les Résidences Le 1615 et Le 1625 ainsi qu'un obnl d'habitation et des espaces collectifs ouverts à la communauté avec l'organisme Le Quartier des générations. Cette complémentarité des offres de services et de logements sur un même site est unique au Québec. Elle permet parfois, selon les besoins des aîné·e·s, d'adapter les services offerts tout en restant dans le même environnement et la même communauté. À noter aussi, par exemple, que l'offre de logements sur le site permet parfois à des proches aidants de se rapprocher d'un membre de leur famille qui est hébergé en CHSLD.

Pour rendre possible cette synergie, il est essentiel que les mécanismes d'accès aux services et aux soins dans un même voisinage ou territoire soient facilités et que les barrières administratives soient réduites pour faciliter le passage d'un milieu de vie à un autre (domicile, RPA, CHSLD).

Quelles initiatives ou bonnes pratiques pourraient être mises en place pour soutenir les personnes âgées dans le maintien de leurs capacités et de leur autonomie à domicile (intensité et diversité de services)?

Il est essentiel d'impliquer et d'associer les aîné·e·s dans les initiatives qui les concernent pour leur maintien à domicile. Trop souvent des produits ou services sont développés sans les impliquer dès le départ dans leur conception.

À titre d'exemple, un projet de recherche « Le 16 » est en cours de réalisation dans notre RPA, Les Résidences le 1615 et Le 1625. Ce projet de logement connecté se développe directement en collaboration avec les aîné·e·s des Résidences qui se sont porté·e·s volontaires à participer et vise les objectifs suivants :

- Développer des technologies innovantes, basées sur les besoins des aîné·e·s et qui soutiennent le maintien à domicile
- Évaluer en collaboration avec les aîné·e·s si les technologies sont pertinentes et si elles ont un potentiel
- Tester les technologies au domicile des aîné·e·s vivant aux Résidences Le 1615 et Le 1625
- Développer des guides pour soutenir d'autres résidences dans l'utilisation de telles technologies

Une diversité d'universités est impliquée dans cette démarche, dont l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal et l'Université de Sherbrooke.

Quels services, quels moyens ou quelles initiatives seraient à privilégier dans la communauté pour repérer les personnes avec des pertes d'autonomie associées ou non à des maladies ?

Nous pensons que des initiatives qui favorisent les relations de proximité et avec la communauté doivent être privilégiées. Le programme Sentinelle de la Fondation Ages est un exemple à retenir. Il est important de faire connaître ce type d'initiatives.

Quelles actions seraient à déployer pour s'assurer que des interventions précoces favorisent le maintien des capacités ou encore retardent la perte d'autonomie des personnes âgées, associée ou non à des maladies?

Les programmes de santé publique doivent continuer de promouvoir l'information à ce sujet dans les milieux et particulièrement dans les milieux communautaires.

Les aîné.es en perte d'autonomie, lorsque leurs conditions le justifient, doivent avoir accès rapidement aux services offerts par les centres de jour, peu importe si le centre de jour relève d'un établissement public ou d'un établissement privé conventionné. Actuellement, les centres de jour privés conventionnés ne peuvent procéder à l'évaluation requise pour ces personnes âgées, ils doivent attendre que l'évaluation soit faite par l'établissement public de leur territoire.

Quelles initiatives ou bonnes pratiques pourraient être mises en place pour soutenir les personnes âgées dans le maintien de leurs capacités et de leur autonomie à domicile (intensité et diversité de services)?

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant pour faire des exercices à domicile (Par exemple, le programme Move 50). Les initiatives simples comme un club de marche sont aussi pertinentes. Elles gagneraient à être mieux connues et encouragées.

Certaines personnes âgées ont besoin d'accompagnement dans les parcours de services. Quels moyens et conditions proposez-vous pour que celles-ci puissent accéder facilement aux services?

Selon nos observations, ce sont les personnes isolées qui sont le plus susceptibles d'avoir des besoins d'accompagnement non comblés. Au Quartier des générations, on a vu des voisins se mobiliser pour accompagner des personnes sans famille. Plus que des logements, ce type de milieu de vie permet ce type d'entraide.

Selon vous, quels services sont actuellement absents et devraient être développés ou instaurés dans la communauté pour le maintien à domicile des personnes âgées?

Les ressources en transport pour avoir accès aux services médicaux ou spécialisés. Plus d'accessibilité aux services d'entretien de la maison : les petites déficiences sont une source de stress pour les aîné·e·s quand ils deviennent moins alertes. Un programme tel

que l'assurance autonomie doit être envisagé pour le financement et la pertinence des services selon les situations.

Thème 5 : Habitation adaptable et abordable

Quelles sont les actions et les pratiques qui devraient être priorisées pour diversifier l'offre en matière d'habitation afin de mieux répondre à la pluralité des profils de besoins et de styles de vie des personnes âgées? De quelle manière les personnes âgées peuvent-elles y être associées?

- S'appuyer sur l'expertise des organismes œuvrant dans le domaine de l'habitation pour les personnes âgées et soutenir les initiatives portées par le milieu
- S'assurer que les règles de fonctionnement de ces organismes assurent une implication des aîné.e.s dans les décisions qui les concernent
- Assouplir le cadre normatif des programmes de financement pour permettre une pluralité de modèles répondant aux besoins, aspirations et capacité de payer des aîné.e.s : OBNL pour personnes en perte d'autonomie, OBNL pour aîné.e.s autonomes, coops ou coops de solidarité, logements intergénérationnels...
- Favoriser la création de projets mixtes intégrant personnes âgées et autres clientèles (familles ou autres)
- Favoriser l'intégration d'équipements publics ou communautaires (ex: CPE, centre communautaire)

Comment mieux faire connaître les mesures disponibles permettant d'adapter les domiciles des personnes âgées? Quelles sont les limites perçues par les personnes âgées devant un projet d'adaptation du domicile? Quelles seraient les stratégies à mettre en place pour que ces mesures soient utilisées par les personnes âgées?

- Travailler de concert avec les municipalités et organismes pour promouvoir les mesures existantes
- Simplifier les démarches d'approbation et réduire les délais de réalisation, par exemple en mandatant des organismes habilités à accompagner les personnes âgées dans les démarches (soutien technique et administratif)
- Évaluer la mise en œuvre d'un mécanisme de financement pour éviter que les bénéficiaires (notamment ceux à faibles revenus) aient à faire l'avance des subventions

Comment sensibiliser les promoteurs aux besoins et aux attentes des personnes âgées et les intégrer à la réflexion quant aux projets de construction des habitations ou des logements abordables et adaptés pour les personnes âgées?

- Organiser un forum de réflexion associant aîné.e.s, professionnels, organismes, promoteurs, concepteurs... pour réfléchir avec les aîné.e.s au cadre de vie auquel ils aspirent et faire émerger de nouveaux modèles

Quels incitatifs ou quels facilitateurs pourraient dynamiser le développement d'habitations abordables?

- Favoriser les organisations à but non lucratif qui sont seules garantes d'une abordabilité pérenne des logements
- Assurer un financement adéquat et récurrent des programmes de financement du logement social et abordable pour aîné·e·s et, à ce titre, rétablir le programme AccèsLogis Québec ou mettre en place un programme équivalent mais adapté aux réalités actuelles

Quels moyens devraient être mis en place pour que les personnes aînées puissent examiner les options disponibles en matière d'habitation dans leur milieu et faire le choix qui correspond le mieux à leurs besoins et à leur capacité de payer?

- Travailler de concert avec les municipalités et les organismes porteurs de projets de logements pour aîné·e·s pour faire connaître les modèles existants et promouvoir les modèles inspirants
- Favoriser la mise en œuvre de plateformes web centralisant l'information et les ressources disponibles et s'appuyer sur les organismes œuvrant auprès des aîné·e·s pour faire connaître cet outil
- Favoriser l'organisation de visites (en personne et/ou via des capsules virtuelles) de ressources d'habitation pour permettre aux aîné·e·s de mieux appréhender le modèle le plus adapté à leurs besoins

Quelles initiatives ou bonnes pratiques pourraient être mises en place pour soutenir les personnes aînées dans le maintien de leurs capacités et de leur autonomie à domicile?

- Financer adéquatement des services de soutien communautaire visant à offrir les conditions d'une vie active
- Favoriser la création de projets d'habitation favorisant les rapprochements intergénérationnels
- Favoriser l'implication des aîné·e·s dans la gestion de leur milieu de vie (implication au CA de l'OBNL, membre de la coop)
- Favoriser la mise en œuvre de mesures de domotique pour renforcer la sécurité des aîné·e·s au sein de leur domicile

Thème 8 : Communication et accessibilité à l'information

À l'ère du numérique, une grande majorité de l'information et des services est disponible en ligne. Si certains sondages et études semblent véhiculer qu'une grande majorité des aîné·e·s est connectée, il faut apporter des nuances :

- Certains limitent leur utilisation de l'ordinateur à des activités de loisirs et seraient moins confortables sur des aspects plus administratifs, par exemple
- Certaines connexions sont de mauvaise qualité ou les équipements désuets ne permettent pas une utilisation optimale

Les inégalités sociales peuvent également renforcer la fracture numérique et l'inégalité d'accès aux services et aux soins qui nécessitent de plus en plus l'utilisation des outils numériques.

Il est essentiel d'accompagner les aîné·e·s dans l'accès aux services en ligne à travers du matériel explicatif et pédagogique ainsi qu'un accompagnement humain pour faciliter leur utilisation. Ces apprentissages et le maintien des connaissances numériques seront aussi en soutien d'une meilleure participation sociale des aîné.e.s.